

OBJECTIFS DE L'ACTION

Objectifs ciblés dans l'Agenda 21

Objectif 4.1 S'engager sur des projets urbains améliorant le cadre de vie

Contexte et enjeux

La Ville de Troyes possède un centre ancien préservé et homogène - le Bouchon de Champagne. Le secteur sauvegardé a été délimité d'un périmètre choisi pour son unité et son intérêt historique, culturel et esthétique en 1964. Cette délimitation a abouti en 2003 à la publication du document réglementaire appelé PSMV (plan de sauvegarde et de mise en valeur), qui fixe les règles d'architecture, d'urbanisme et d'aménagement applicables au secteur sauvegardé de Troyes. D'une surface actuelle de 53 ha, le périmètre du secteur sauvegardé a été arrêté aux abords des édifices majeurs et aux rues bénéficiant des immeubles les plus anciens et les plus pittoresques du cœur historique. Ainsi, le découpage actuel ne s'était pas appuyé sur un ensemble urbain cohérent, tel que les anciens fossés bordant les remparts (Bouchon de Champagne) ou les berges de la Seine. Huit ans après la mise en œuvre du PSMV, la volonté de l'Etat et de la Ville est de faire correspondre ce document réglementaire au tracé de l'ancienne enceinte fortifiée, délimitation historique et parfaitement identifiable d'une superficie d'environ 110 ha. Cette superficie a été arrêtée le 27 janvier 2011 après validation de la commission nationale qui en a accepté l'étude.

Objectifs de l'action

- Favoriser une démarche de qualité urbaine dans la construction
- Sensibiliser les particuliers et les professionnels de la construction aux enjeux de l'urbanisme durable (énergies renouvelables, préservation des ressources en eau, densité, impact sur les paysages et la biodiversité...)
- Proposer des solutions techniques pour favoriser les aménagements et les constructions durables
- Mettre l'accent sur les spécificités urbaines en fonction des quartiers de la Ville (densité, mobilité, etc.)
- Amélioration du cadre de vie

GESTION ET SUIVI DE L'ACTION

Mesures concrètes	Cibles visées	Calendrier	Budget	Financement	Services pilotes
<p>Création d'un groupe de travail sur la qualité architecturale et urbaine 3 architectes libéraux seront recrutés en juin 2013 pour analyser des permis de construire demandés sur tout le territoire de la Ville</p>	<p>- Accompagner les habitants dans les choix architecturaux - Veiller à la qualité architecturale sur toute la surface de la Ville</p>	<p>Septembre 2013 : Recrutement des 3 architectes libéraux</p>	<p>Environ 60 000 € pour 2 ans</p>	<p>Ville de Troyes</p>	<p>Direction de l'urbanisme</p>
<p>Intégration de mesures favorables au développement durable dans le PLU - Favoriser la pose de panneaux photovoltaïques</p>	<p>Inciter de façon stratégique les administrés à travers les règles du PLU à rejoindre les enjeux de développement durable</p>	<p>2013 : préparation du cahier des charges Révision du PLU avant 2016</p>	<p>Environ 80 000 €</p>	<p>/</p>	

- Prise en compte des toitures végétalisées - Préservation des « cœurs d'îlots » - ...					
Révision et extension du secteur sauvegardé à l'ensemble du Bouchon	- Conserver le cadre urbain et l'architecture ancienne - Permettre l'évolution harmonieuse au regard des fonctions urbaines contemporaines et en relation avec l'ensemble de la ville - Publication d'un nouveau Plan de Sauvegarde et de Mise en Valeur opposable	2013 : phase d'étude et de recherche 2014/2015 : Approbation du document et enquête publique 2015 : Nouveau Plan de Sauvegarde et de Mise en Valeur arrêté et opposable	350 000 €	50% Ville de Troyes 50 % DRAC	
Evolution des ZPPAUP en AVAP pour tenir compte du Grenelle de l'environnement	Insérer les enjeux de développement durable dans les contraintes imposées pour la préservation du patrimoine usinier du XIXe siècle.	Evolution des documents avant 2015	/	/	

Indicateurs de suivi et d'évaluation

- Ratio « nombre de dossiers étudiés par les architectes » / « nombre de permis de construire délibérés dans l'année »
- Nombre d'heures passées par les architectes libéraux sur les dossiers de permis de construire
- Surface de toitures végétalisées
- Surface de panneaux photovoltaïques
- Surface d'espaces verts protégés
- Espaces verts créés dans le cadre de grandes opérations
- Surface de la Ville en secteur sauvegardé
- Ratio de cette surface par rapport à la superficie de la ville
- Classement national en superficie classée « secteur sauvegardé »
- Surface de la ville classée en ZPPAUP

Partenaires

Associations, Organisations publiques (collectivités, Etat), Organisations professionnelles du secteur de l'immobilier, Secteur universitaire